

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AARON TRANSIT ABIDJAN » en abrégé « ATA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera
Bonoumin, Lot 1273, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/ 2024 , et enregistrés au CEPICI le 09/11/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AARON TRANSIT ABIDJAN » en
abrégé « ATA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et a l'étranger:

- Le Transit
- Les activités connexes

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante OU devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera
Bonoumin, Lot 1273, Ilot 5

Dirigeant(s) M WEIGUANG FANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09219 du 06/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75057/GTCA/RC/2024 du 06/12/2024

